

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mercredi le 6 juin 2018 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. John-David McFaul, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Le conseiller M. Pierre Laramée a motivé son absence.

**2018-06-R5387 Ouverture de la séance**

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

**2018-06-R5388 Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par le conseiller M. John-David McFaul, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

**ORDRE DU JOUR**

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 2 mai 2018
- 0.4 Adoption des états financiers 2017
- 0.5 Période de questions

**Transport**

- 300.1 Rapport de voirie
- 300.2 Programme d'entretien réseau routier local 2017
- 300.3 Barrages de castors

**Administration générale**

- 100.1 MADA – PFM
- 100.2 Commission de toponymie – « Rue Crites » - Projet domiciliaire
- 100.3 Rallye Perce-Neige 2019 – Demande droit de passage
- 100.4 Tournoi de Golf Branchaud – 13 juin 2018

**Conseil municipal**

- 110.1 Demande de subvention MAMOT – Salle communautaire
- 110.2 Adhésion à la chambre de commerce – 2018
- 110.3 Inscription congrès FQM 2018

**Gestion financière et administrative**

- 130.1 Présentation des comptes payés, à payer et salaires au 31 mai 2018

**Sécurité publique**  
**Environnement**

400.1 Regroupement pour la protection de l'eau – Demande appui

**Aménagement et urbanisme**  
**Loisirs, culture et bibliothèque**  
**Correspondance officielle reçue**

800.1 Ville de Maniwaki – Entente concernant l'utilisation du centre sportif  
800.2 CHGA – Précision sur le forfait publicitaire « Clé en main »  
800.3 UPA – Fauchage des mauvaises herbes sur le bord des fossés

**Varia**  
**Période de questions**  
**Levée de la séance**

Adoptée.

**2018-06-R5389 Adoption Procès-verbal séance ordinaire du 2 mai 2018**

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2018 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

**2018-06-R5390 Adoption des états financiers au 31 décembre 2017**

ATTENDU QUE l'auditeur indépendant Madame Marie-Claude Grondin, comptable agréé a effectué l'audit des états financiers consolidés de la municipalité d'Egan-Sud au 31 décembre 2017;

ATTENDU QUE la municipalité présente au 31 décembre 2017 un déficit de fonctionnement pour l'année de 20 743\$ ce qui représente un surplus accumulé au 31 décembre 2017 de 4 234\$.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. John-David et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte les états financiers déposés par M. François Langevin de la Firme Langevin Grondin CPA inc. et ce, conformément à la loi.

Adoptée.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Nettoyage dans le parc Labelle, dans les fossés et le bord des chemins.  
Vérifier les GPS du service incendie de Maniwaki  
Pancarte de rue sur la rue Labelle  
Lumières de rues  
Problèmes de castors  
Nivelage des chemins

### **2018-06-R5391 Programme d'entretien du réseau routier local – 2017**

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses effectuées pour le programme d'entretien du réseau local au montant de 74 407\$ ont été utilisés à l'entretien courant et préventifs des routes locales 1 et 2 dans la municipalité d'Egan-Sud et que ces montants ont été inscrits aux états financiers de la municipalité.

Adoptée.

### **2018-06-R5392 Demande à la Commission de toponymie « Rue Crites »**

ATTENDU QU'un nouveau projet domiciliaire verra le jour dans la municipalité d'Egan-Sud ;

ATTENDU QUE ce projet domiciliaire croisera la rue William et le Croissant Vachon déjà existante dans la municipalité ;

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud a déjà accepté de municipalisée cette rue au fur et à mesure qu'un bâtiment sera construit ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité demande à la Commission de toponymie d'accepter l'odonyme « rue Crites » pour désigner la rue du nouveau projet domiciliaire dans la municipalité d'Egan-Sud.

Adoptée.

### **2018-06-R5393 Demande de droit de passage Rallye Perce neige 2019**

CONSIDÉRANT QUE l'évènement du Rallye-Perce-Neige-Maniwaki 2019 se déroulera les 1er et 2 février prochain;

CONSIDÉRANT QUE cette épreuve sportive est inscrite aux championnats nord-américain, canadien et ontarien de rallye de vitesse;

CONSIDÉRANT QUE pour cette occasion, les organisateurs sollicitent la permission du conseil municipal en vue d'utiliser, à des fins d'épreuve de classement, certaines voies publiques, situées dans le territoire de notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le blocage des accès et la sécurité seront assurés par le groupe organisateur assisté de clubs et d'associations locaux, conformément aux normes de C.A.R.S., l'organisme officiel qui régit le rallye automobile au Canada, et aux recommandations de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les résidents seront individuellement prévenus par eux;

CONSIDÉRANT QUE le jour du rallye, divers véhicules officiels se chargeront de la fermeture du chemin et, après le passage des concurrents, de sa réouverture à la circulation;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation est assurée au montant de cinq millions de dollars (5 000 000 \$) pour tout dommage causé aux tiers ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal autorise le Rallye Perce-Neige d'utiliser certaines voies publiques, situées sur le territoire de la municipalité d'Egan-Sud soit la rue Marie-Anne, rue Cécile et la rue Dominique en fin d'après-midi, ainsi que le chemin Montcerf et le chemin des eaux entre le km 4.02 et 7.02 par le nord. Les organisateurs interdiront à tous les concurrents l'accès aux dits chemins hors des périodes d'utilisation autorisés.

Il est également proposé que suite à ces activités le conseil demande aux organisateurs que les chemins soient remis dans le même état qu'ils le sont généralement ainsi que tous les ordures soient ramassés le long des routes et sur les terrains avoisinants.

Adoptée.

### **2018-06-R5394 Fondation Branchaud -Tournoi de Golf 2018**

Il est proposé par le conseiller M. John-David appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de participer au tournoi de golf de la Fondation Branchaud qui se tiendra le mercredi 13 juin prochain.

Adoptée.

### **2018-06-R5395 Demande de subvention au Programme de réfection des infrastructures municipales (RECIM) Volet 5 – sous-volet 5.1 pour la rénovation d'une salle communautaire**

ATTENDU QUE la Municipalité d'Egan-Sud a pris connaissance du guide sur les règles et normes du RECIM, volet 5 – sous-volet 5.1 ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire présenter une demande d'aide financière au MAMOT pour le projet de rénovation d'une salle communautaire ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseiller de la Municipalité d'Egan-Sud autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 5 – sous-volet 5.1 du Programme (RECIM) relativement à la rénovation d'une salle communautaire.

QUE la Municipalité d'Egan-Sud s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

QUE Madame Mariette Rochon, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit et est autorisée à signer les documents de demande de subvention relatifs au projet de rénovation d'une salle communautaire dans le cadre du volet 5 – sous-volet 5.1 du RECIM

Adoptée.

**2018-06-R5396 Adhésion à la Chambre de commerces de la Vallée**

Il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud adhère à la Chambre de commerces de la Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2018 au coût de 183.39

Adoptée.

**2018-06-R5397 Inscription congrès FQM – 2018**

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le maire M. Neil Gagnon ainsi que la directrice générale soient autorisés à participer au congrès de la F.Q.M. qui se tiendra à Montréal, les 20, 21 et 22 septembre prochain.

Adoptée.

**2018-06-R5398 Adoption des dépenses payées et à payer et salaires**

Il est proposé par le conseiller M. John-David McFaul, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses suivantes soient payées :

Les dépenses payées au 31 mai 2018 au montant de	960.38\$
Les dépenses à payer 31 mai 2018 au montant de	121 993.19\$
Les salaires payés au 31 mai 2018 au montant de	6 587.03\$

Adoptée.

**2018-06-R5399 Appui au regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée de la Gatineau**

ATTENDU QUE le Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau demande un appui de la municipalité d'Egan-Sud concernant l'envahissement par le myriophylle à épi;

ATTENDU QUE les effets désastreux et notoires de cet envahissement aux niveaux environnemental, social et économique;

ATTENDU QUE le Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau adhère à l'Alliance pour un programme national de gestion du myriophylle et demande à ses membres de les appuyer;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. John-David McFaul d'appuyer le Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau afin que le Gouvernement intervienne, pour initier et mettre sur pied, un programme national de gestion du myriophylle à épi selon les visées décrites au document produit par l'Alliance.

Adoptée.

**2018-06-R5400 Ville de Maniwaki – Centre des loisirs**

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud accepte la reconduite d'une année pour l'entente concernant l'utilisation du Centre sportif Gino-Odjick.

Adoptée.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Signalisation approprié lors de travaux de voirie.

**2018-06-R5401 Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. John-David McFaul, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 20h00.

Adoptée.

---

M. Neil Gagnon  
Maire

---

Mme Mariette Rochon  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière